

BIEN VIVRE ENSEMBLE


à Saint-Pal- de-Mons


Siou bían è San-Pa



AVRIL 2021 • BULLETIN MUNICIPAL

 www.mairie-saintpaldemons.fr

 Mairie de Saint-Pal-de-Mons

 04 71 61 01 51

 contact@mairie-saintpaldemons.fr



Bar - Restaurant

Le San Palou

25 route du Grand Chemin
43620 Saint-Pal-de-Mons
04 71 66 48 74



Café Restaurant Convers

Plats à emporter
Sur réservation le soir
Repas de groupe

Cuisine du marché

PLACE DE L'ÉGLISE 43620 SAINT PAL DE MONS

Soirées, concerts, dégustations 04 71 61 05 84

BAR DE LA MAIRIE

14 PLACE DE L'ÉGLISE
SAINT-PAL-DE-MONS

06 83 55 05 95



Les Feuillantines

HÔTEL *** - RESTAURANT

LA VIALATTE 43620 SAINT-PAL-DE-MONS

TÉL. : 04 71 75 63 25
FAX : 04 71 75 63 24

contact@lesfeuillantines.com
www.lesfeuillantines.com

CAFE
BRUNON

Lichemialle
04 71 61 01 98

Gérard
Mondon
Cave de Vins Fins



Le Bouchat - 43620 Saint Pal-de-Mons
Tél: 04 71 66 15 09 ■ 06 09 30 61 26 ■ Fax: 04 71 66 47 23
Mail: cave.mondon43@orange.fr
www.cave-mondon.fr
f Cave Mondon

Cave ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

BOULANGERIE CHAUSSE

RENÉ CHAUSSE
Boulangier Pâtissier Traiteur

04 71 61 02 09

3 rue cenrale
43620 St Pal de Mons



BOULANGERIE
PÂTISSERIE
MOULIN
MAÎTRE ARTISAN

Retrouvez
notre actu sur
notre page f
Boulangerie Moulin

21 RUE DU GRAND CHEMIN - SAINT-PAL-DE-MONS
04 71 66 18 03

BOUCHERIE
Jean-Michel JOUSSE

Rue Centrale
SAINT-PAL-DE-MONS
04 71 75 55 27

VivaL

Epicerie • Fruits et légumes • Crèmerie



Livraisons gratuites
à domicile

OUVERT
du lundi au dimanche
de 8h à 19h30

Fermé le lundi, mercredi
et dimanche après-midi



Place de l'église 43620 St-Pal-de-Mons - 04 71 61 09 94

SOMMAIRE

4

ÉDITO du Maire

6

VIE MUNICIPALE

- 6 - Nouveau Conseil Municipal
- 7 - Nouveau logo



8

TRAVAUX

- 8 - Travaux de voirie
- 9 - Travaux d'entretien
- 10 - Travaux communaux
- 11 - Aménagement du Centre Bourg
- 12 - Circulation et stationnement
- 13 - Aménagement de Lichemiaille



15

SANTÉ

- 15 - Des nouvelles de l'Espace de Santé
- 16 - Installation de nouveaux professionnels



17

CRISE SANITAIRE

- 17 - Cantines scolaires et gestion de la crise sanitaire



18

ÉCOLES

- 18 - École publique Marcel Aymé
- 19 - École privée Saint-Joseph



20

VIE ASSOCIATIVE

- 20 - « Les Petits Jaunes »
- 20 - Club Ados
- 20 - Ateliers Arts Plastiques
- 21 - La Vigilante
- 22 - Club Lecture
- 22 - Les Pénélopes



23

ANIMATIONS

- 23 - Concert Réo Music
- 23 - « Fariboles et chansons en patois »
- 24 - Tournoi de football
- 24 - Un marché artisanal
- 24 - Forum des associations
- 25 - Spectacle de la Compagnie « Poudre d'Esperluette »
- 25 - Marché de Noël
- 26 - Vogue
- 28 - Expo Art' Terre du Bourg



30

INFOS DIVERSES

- 30 - Changement de local pour l'assistante sociale
- 30 - Carte de pêche
- 30 - Déploiement de la fibre optique
- 30 - À vous de deviner !



31

COMMERCE & ENTREPRISES

- 31 - Stéphane Martorell, le spécialiste de l'hydro dipping
- 32 - Le Bar de la Mairie
- 33 - Profession Menuisier
- 33 - « Ma cabane sur Mars »
- 33 - Flash info



34

NATURE & PATRIMOINE

- 34 - Pèlerinage de Laval
- 34 - Rénovation du blason
- 35 - L'origine des Communaux
- 36 - À la découverte des écoles d'autrefois



37

ÉTAT-CIVIL

- 37 - Naissances
- 38 - Mariages
- 39 - Décès





Chères Amies,
Chers Amis,

MERCI

Malgré la situation difficile la veille de l'élection, vous avez été nombreux à vous déplacer et à témoigner vos encouragements à notre équipe. Nous nous étions assurés des meilleures conditions pour vous accueillir grâce à la mobilisation des Élus qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leurs efforts. J'ai une pensée pour celles et ceux qui ne se sont pas représentés. Je leur adresse mes remerciements pour leur engagement de tous les instants. Par leur présence active, leur volonté de suivre les Projets au quotidien, leur implication

régulière, nous avons réussi à tenir nos engagements afin de préparer l'Avenir de notre Commune. Le montage finement réfléchi et planifié des dossiers de demandes de subventions a permis d'assurer le financement des opérations d'Aménagement du Centre Bourg dans de bonnes conditions sans recours à l'emprunt.

Nous fêtons il y a peu le centenaire de la Grande Guerre. Aujourd'hui, de la même manière, nos compatriotes ont vécu un confinement similaire, entre ceux, qui, partis au front ont dû se battre pour La Patrie (dans les Hôpitaux, les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, les Services de Soins, les Aidants...) et ceux, restés à l'arrière, engagés et motivés pour maintenir LA VIE (Commerçants, Écoles, Services Publics...). Nous étions loin d'imaginer cette situation étrange que nous vivons depuis un an déjà et qui continue.

Aujourd'hui, nous sommes mobilisés pour lutter contre l'invasion d'un ennemi invisible mais bel et bien là.

Les enjeux sont multiples et l'obéissance civique un atout pour contrer la progression de la propagation du virus.

J'ai une pensée pour toutes celles et tous ceux qui, éloignés des leurs, ont dû affronter la maladie ou la disparition d'un Être Cher. La Solidarité est plus qu'un dessein, ce doit-être une réalité de notre existence.

MERCI

Pour autant, le dynamisme de notre Commune n'est plus à démontrer avec l'envie de s'y installer pour y vivre ou pour y investir. Les Projets fleurissent avec l'arrivée du Printemps : le soutien à nos Associations doit se poursuivre plus que jamais, le Très Haut Débit poursuit son développement afin de compléter son offre dans nos villages, dans tous nos Villages, la complétude de nos deux Marchés hebdomadaires, le soutien affiché pour accueillir de nouveaux Commerces, la recherche permanente de nouveaux Professionnels de Santé...

Après la réhabilitation d'une partie du Centre-Bourg, Lichemialle prend le relais avec la mise en sécurité et l'Aménagement de sa traversée. Le cœur du hameau, avec l'ancienne Gare, est l'objet de toutes les attentions grâce à un partenariat inédit entre la Communauté de Communes des Marches du Velay - Rochebaron et celle du Pays de Montfaucon,

et entre les Communes de Saint-Pal-de-Mons et de Saint-Romain-Lachalm.

MERCI

Notre nature est un atout indéniable et source d'une véritable richesse. Préservons-la, protégeons-la dans sa diversité, sa biodiversité et sa multiplicité. La Nature est notre Mère, elle nous abreuve de ses bienfaits et de son environnement. Il nous incombe de la préserver chacun à notre niveau afin de la transmettre aux nouvelles Générations.

La nature humaine, à l'image de notre Résidence Saint-Régis est aussi une force au cœur de notre Centre-Bourg, un lieu destiné en priorité à nos Aînés San-Palous, où l'Humanité doit demeurer un élément de cohésion et d'ouverture. Le Nouveau Conseil d'Administration qui préside aux destinées de notre Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes entend développer de nouveaux partenariats plus respectueux des équilibres locaux. L'objectif est de partager davantage la richesse des liens de proximité, qu'ils soient humains, alimentaires, médicaux ou économiques, véritable trait d'union des valeurs qui fondent notre société. Notre recherche

constante est de porter au cœur de notre Regard une attention pour l'Autre et pour nos Aînés en particulier.

Les gestes d'engagement se sont développés et ont nourri un bel élan de solidarité. Merci de votre persévérance et de votre attention à respecter l'Autre dans sa diversité, sa fragilité et son authenticité. Notre Jeunesse a su prendre sa part dans ce défi, nous devons continuer de rester à son écoute afin d'assurer le lien entre les Générations en même temps que le renouvellement des idées et des initiatives. La consultation des jeunes par la Commission Enfance Jeunesse a permis de révéler un certain nombre d'idées tournées vers des initiatives simples mais concrètes et pleinement réalistes.

La mise à disposition d'un Bus pour toutes les Générations en sera je l'espère un des nombreux exemples. Cette Crise doit renforcer notre Respect. À une petite échelle, les gestes barrières y sont pour beaucoup, comme les mesures de confinement, c'est cela aussi notre contribution envers nos Aînés, grâce à qui nous nous construisons, mais aussi pour nos Jeunes qui plus que jamais auront besoin de notre attention pour traverser cette situation sans précédent.

N'oublions pas et ne laissons pas partir la magie de l'enfance, qu'il nous importe davantage de préserver pour nos Petits Sympas Loups et tous les autres naturellement ! Nos Enfances sont universelles.

^ Toutes les grandes personnes
ont d'abord été des Enfants.
Mais peu d'entre elles s'en souviennent.
Antoine de Saint-Exupéry

Votre Païre
Patrick RIFFART



NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



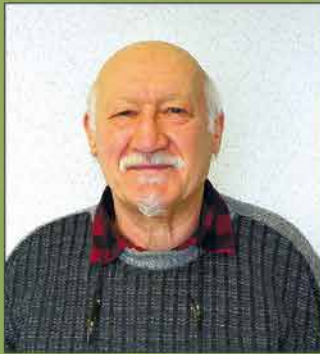
PATRICK RIFFARD
Maire



GUY DECROIX
1^{er} Adjoint



**NATHALIE
MARTORELL**
2^e Adjoint



**JEAN-FRANÇOIS
CONVERS**
3^e Adjoint



SANDRINE ARNAUD
4^e Adjoint



GÉRARD SABOT
5^e Adjoint



**CHRISTIAN
CHAMBERT**
Conseiller délégué



PIERRE LARDON
Conseiller délégué



LYSIANE SOUVIGNET
Conseillère déléguée



MAGALI BERTHON
Conseillère municipale



MICHEL CONVERS
Conseiller municipal



CHRYSTELLE FREZIER
Conseillère municipale



STÉPHANIE GUILLEMET
Conseillère municipale



MARYVONNE MASSARDIER
Conseillère municipale



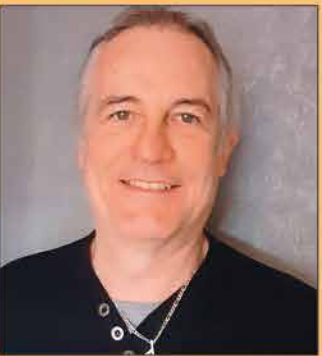
JACQUES MOGIER
Conseiller municipal



PATRICK PASSOT
Conseiller municipal



LUCIE VINCENDON
Conseillère municipale



ÉRIC TARÉRIAT
Conseiller municipal



NATHALIE SAMUEL
Conseillère municipale

NOUVEAU LOGO pour la commune

La Municipalité est heureuse de vous présenter le logo de Saint-Pal : nouveauté puisque la commune n'en possédait pas. Elle utilisait auparavant comme emblème le blason de Saint-Pal. Ce nouveau logo sera présent sur les différents moyens de communication de notre commune : site internet, page Facebook, courriers... Nous avons tenté de mettre en image ce que représente Saint-Pal-de-Mons... à vous de jouer et d'en faire votre propre interprétation !





TRAVAUX DE VOIRIE

réalisés par nos Services Techniques

Ils sont quotidiens. Ils ont été anticipés et planifiés en Commission Communale de Travaux en fonction de besoins recensés sur le terrain et de priorités appréciées. Parfois, ils sont réalisés sans délai pour répondre à des urgences imprévisibles. Ils sont effectués, souvent et selon la nature des travaux à exécuter, par équipes de deux agents, coordonnées par le Responsable des Services Techniques : Sébastien Rochedix. Chacun y est affecté selon ses compétences pour le type de travaux à réaliser (entretien des espaces verts, entretien de la voirie, entretien du réseau d'Eaux Pluviales...).

Si l'importance des travaux à réaliser le nécessite (exemple, réfection complète des chaussées), ils sont confiés à une entreprise de Travaux Publics. Parfois, en été notamment, les Agents sont secondés par des Jeunes : les Saisonniers.

Deux Agents ont rejoint cette année l'équipe des titulaires pour pallier à l'absence d'agents en congés longue maladie. Il s'agit de Marie-Pierre Seux, spécialiste de la remise en état des sols (parquets, moquettes...) et des protocoles de désinfection des salles et Gérard Roberton, dont la polyvalence est très appréciée.

Cette année, comme décidé au programme des dépenses validées en Conseil Municipal, deux champs d'activité avaient été jugés prioritaires : la rénovation de certaines Voiries Communales et l'entretien (le « rajeunissement ») des Salles Communales.

Des chemins communaux ont été remis en état. Là où la circulation est plus dense, soumise à des



Didier Souvignat, Timmy Rodriguez, Aubin Chomarat au Chemin du Vourze



Réfection du chemin de Laval

EXEMPLES DE RÉALISATIONS



Chemin du Cerisien



Nouvelle chaussée aux Amatis avec l'entreprise Charavat

trafics importants avec des charges lourdes, le choix s'est naturellement porté sur un tapis d'enrobé plus pérenne dans le temps. Ainsi, ce programme d'enrobé a pu bénéficier aux Voiries suivantes :

- Les Amatis (32 597 €), Le Chemin du Bru (21 590 €), le Chemin de Tirevolet à Bellevue (45 426 €), Fruges (6 045 €), Le Haut du Lotissement Clair Matin (9 730 €), La Pouyat (18 540 €), Montsignour (19 076 €).

Parfois, un simple Bicouche permet de maintenir en l'état une Voirie dont l'assise et le revêtement sont en bon état : Boscalichet (5 233 €), Le Buisson (4 615 €), Sagnecroze (4 198 €).

Un Aménagement à Terrières a permis d'épauler l'assise du Chemin conduisant au Jartot (4 880 €). Tous les prix sont indiqués Hors Taxes.

D'autres ont été rechargés et drainés : le Chemin de Jourdy à Flaminges, le Chemin descendant à Laval, le Chemin du Vourze, le Chemin du Cerisier de Prunières à Lichemiaille, le Chemin descendant de Terrières jusqu'au Chemin menant au Moulin du Pré.

La Communauté de Communes a également investi sur les Voiries de nos Zones Industrielles devenues Communautaires : en 2020, Zone d'Activités « Les Pins » pour 22 141 € Hors Taxes.



Gymnase

TRAVAUX D'ENTRETIEN

réalisés par nos Services Techniques

Des salles ont été repeintes comme à l'École Publique Marcel Aymé (dont l'entretien est assuré par la Commune). Certains sols ont été soigneusement nettoyés comme le parquet de la salle du Conseil Municipal, la moquette du gymnase, les carrelages des salles de classe de l'École Publique et plus récemment la Salle des Fêtes...

Des travaux d'assainissement ont également été réalisés dans le haut et le milieu du Chemin de la Rivoire, dévoiement des réseaux Eaux Usées et Eaux Pluviales pour la Construction de la Résidence Senior et extension du Réseau d'Eaux Usées à La Vialatte.



Salle du Conseil Municipal



Nettoyage des sols de l'École Publique



Refection des peintures de l'École Publique



TRAVAUX

TRAVAUX COMMUNAUX

réalisés par les saisonniers

*Nathanaël
Marseillou et
Gérard Roberton*



Six jeunes ont été embauchés par la Commune sur les mois de Juillet et Août, pour remplacer les Employés Municipaux en congés ou renforcer ceux en activité. C'est ainsi qu'ils ont réalisé, sous la conduite d'un agent, divers travaux d'entretien ou de restauration de biens communaux : les uns améliorant l'état des chemins, et les autres rafraîchissant l'état des peintures à l'École Publique, au gymnase ou remettant en état des grilles de protection d'infrastructures comme au BUM.

*Alexis
Chomarot*

*Didier Souwignet,
Hugo Chomarot et
Romain Varenne*



**Sylvain
DUMOND**
DIRIGEANT

06 74 78 02 04
s.dumond@sicc-vrd.fr

 **SICC VRD**
BUREAU D'ÉTUDES

— SIEGE SOCIAL / AGENCE LOIRE (42)
1561 route de la Combe
42660 ST-GENEST-MALIFAUX

— AGENCE HAUTE LOIRE (43)
2 rue centrale
43620 ST-PAL-DE-MONS

sicc-vrd.fr

**Giraud
Sébastien**
TRAVAUX PUBLICS

Le Bouchat
43620 St-Pal-de-Mons
04 71 75 09 51
06 60 16 97 40
sgiraud43@aol.com

Terrassements, Canalisations,
Drainages, Aménagements de villas,
Travaux divers, Piscines,
Viabilisation de terrain,
Mise aux normes fosse septique,
Enrochements...



AMÉNAGEMENT du Centre Bourg

En ce jour où vous lisez le bulletin, les travaux sont terminés. Il manque seulement quelques travaux de serrurerie et l'aménagement des jardinets.

Retenus à l'issue d'une consultation de la population, il s'agissait de travaux de grande envergure, techniquement pas toujours simples à réaliser. Ils ont duré. Ils ont engendré des désagréments et le mécontentement de quelques-uns. Aujourd'hui, on peut en apprécier le résultat plus sereinement et avec plus de justice.

Que va-t-il se passer maintenant ?

Quel(s) usage(s) va-t-on faire de ces lieux et aménagements ?

Comment se les approprier au mieux ?

Répondez sincèrement aux questions suivantes ; les buts recherchés initialement ont-ils été atteints ?

Ces travaux avaient été discutés et engagés pour donner un cachet au bourg :

- remplacer le goudron par un matériau plus noble : la pierre.
- casser l'omniprésence du minéral par un peu de végétal : jardinets et massifs. (Le Parc Sarrand contribuant aussi à fournir verdure et fraîcheur).

Ils avaient été voulus pour que les piétons s'y sentent en sécurité. Des restrictions aux stationnements abusifs ont été mises en place ; la vitesse de déplacement des véhicules réduite ; des cheminements pour piétons sécurisés par des murets. Les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) y ont leurs places réservées ainsi que les personnes se rendant à l'Espace de Santé. Une zone bleue réglera l'ensemble de ces dispositions.

Ils avaient été conçus pour favoriser la convivialité. Des terrasses sympathiques ont été installées devant les bars, des jardinets apaisants créés et une aire pour jouer à la pétanque (...) Des commerçants ambulants viennent (peuvent venir) y vendre des produits naturels et issus du terroir.

Le Centre Bourg n'est-il pas, suite à ces travaux, depuis longtemps demandés, pendant longtemps différés, plus agréable à vivre pour les résidents, plus sûr et plus accueillant pour ceux qui viennent y faire leurs courses, s'y faire soigner ou régler des formalités administratives ?



CIRCULATION ET STATIONNEMENT

des véhicules dans le Bourg rénové où le piéton est prioritaire

Panneau d'entrée du Bourg situé à proximité de l'École Saint-Joseph



Des aménagements ont été choisis pour réduire au maximum, sur l'ensemble du centre bourg, la vitesse des véhicules à quatre et à deux roues, afin de sécuriser d'autant les déplacements des piétons :

- limitation de la vitesse à 20 km/h dans le Centre Bourg ;
- rétrécissement de la chaussée avec des blocs de granit, des murets et des barrières ;
- interdiction de rouler et de stationner sur les trottoirs et dans les jardins !

Place Saint-Marc, stationnement Zone bleue avec le disque obligatoire



Panneau d'entrée du Bourg situé à la montée du stade

verts, c'est aussi le moyen de faire mieux respirer cette place, de l'aérer.

C'est pourquoi, il a été décidé la mise en place, sur deux des zones de stationnement de la Place de l'Église, d'un dispositif « Zone bleue » où l'usage du « disque bleu devient obligatoire ». Il fonctionnera comme celui en usage sur la parking de la Place Saint-Marc.

Du Lundi matin 9h00 jusqu'au Samedi soir 19h00, la durée du stationnement est limitée à 1h30. Il est libre la nuit et le week-end. C'est, en effet, le respect strict de cette règle (avec le roulement régulier qu'il génère) qui permettra que chacun, y compris et surtout ceux ayant du mal à se déplacer et venant consulter, recevoir des soins, acheter médicaments ou autres aliments tels que le pain, de trouver une place.

Les Jeudis et Dimanches matins, le stationnement est interdit de 9h00 à 12h00 devant la Mairie pour laisser la place aux marchands ambulants.

Ce régime de stationnement s'applique à tous : usagers des services administratifs, culturels, médicaux, sociaux, clients des

Comment entrer dans le Centre Bourg et le quitter ?

- Deux informations importantes :
- La Rue de l'École reste à double sens.
 - La Nouvelle Rue est à sens unique sur toute sa longueur : on ne peut pas la prendre pour quitter la Place de l'Église. Elle doit être libre de tout encombrement y compris dans sa partie haute.

Comment stationner sur la Place de l'Église ?

Où aller se garer sans s'éloigner de cette Place ?

D'autres améliorations ont été pensées pour gérer le stationnement abusif des véhicules qui bloquaient des places de parking et empêchaient la fluidité des déplacements dans cet espace. Cela a pour but de créer du mouvement en y supprimant les engorgements et en y aménageant des espaces

commerces d'alimentation ou de boisson, personnels médicaux (...)

- Une place est réservée aux ambulances (au bas de l'Espace de Santé), deux places pour les personnes en situation de handicap ou PMR, deux « Arrêts minute » pour faciliter les courses.
- Le stationnement hors des zones aménagées est strictement interdit. S'y garer, c'est empêcher les usagers d'utiliser les espaces réservés de droit à leur circulation.
- Les places de parking sont délimitées au sol par des barres métalliques scellées dans le béton. S'y garer en travers ou en les chevauchant, c'est priver un autre usager d'une place !

Sont en particulier nouvellement et strictement interdits au stationnement, parce que gênant

excessivement la circulation, les espaces suivants :

- le haut de la Nouvelle Rue (entre la Rue du Soleil et la Place de l'Église) ;
- l'espace situé entre le parking Zone bleue devant l'Église et le jardinet longeant le haut de la rue de Pontonnet. ;
- l'espace situé à droite en bas des marches menant au jardin planté de trois tilleuls.

Du bon usage des parkings

En effet, le Bourg offre beaucoup d'autres places de stationnement à durée non limitée très proches de cette Place : le parking de la salle des Fêtes (49 places), le parking des Jardins (43), le parking de l'École Saint-Joseph (le long du Chemin de la Rivoire) (25), le Parking du Centre Petite-Enfance (26), celui du Gymnase (30), Place du 8 Mai (15), celui proche du pré

de l'École Saint-Joseph (11), celui du cimetière (8), celui longeant le lotissement Clair Matin (10), un autre parking de 6 places qui va prochainement être créé au cœur du bourg. Le nombre de places s'élève à 223.

Des panneaux réglementaires, des marquages au sol, du mobilier, des murets et des jardinets indiquent précisément quelles sont les nouvelles façons de se comporter. Quelques panneaux manquent encore sur la Place de l'Église. Ils seront installés très prochainement.

Outre le fait qu'elles traduisent un manque de civisme, les infractions à ces nouveaux usages sont condamnables. La Gendarmerie sera chargée de veiller à ce que le BIEN VIVRE à SAINT-PAL ne soit pas perverti en un SURVIVRE à SAINT-PAL !

Aménagement de LICHEMIAILLE

La Commune et le Département tiennent leurs engagements !

Suite à une réunion du 25 Février provoquée par la Mairie, où participaient des représentants des différents intervenants dans les travaux de sécurisation de l'entrée Sud du hameau de Lichemiaille, voici ce qu'il en est ressorti.

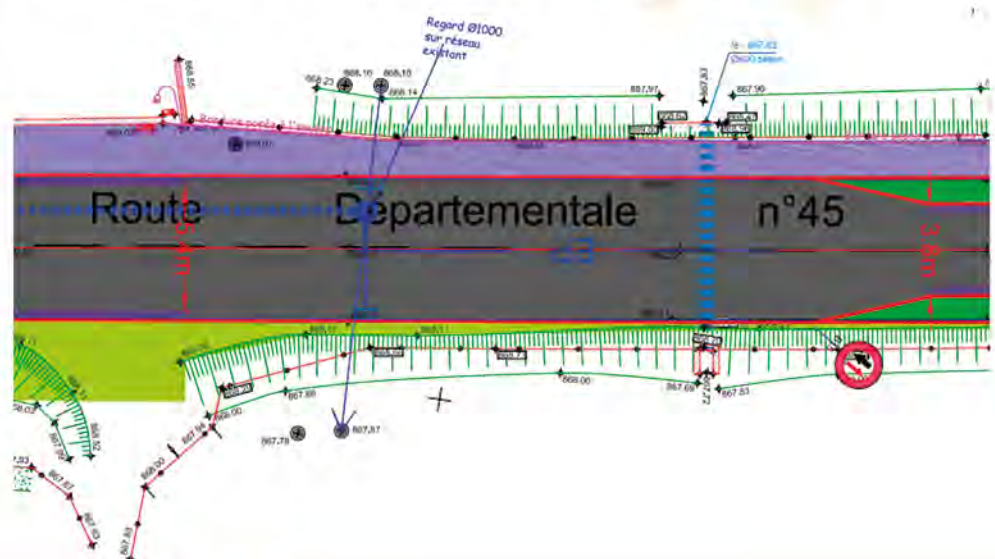
La pose des bordures et trottoirs sera réalisée par la Commune de Saint-Pal-de-Mons. Le décaissement de l'ancienne chaussée, le réempierrement et la pose d'un nouveau revêtement seront faits par le Département.

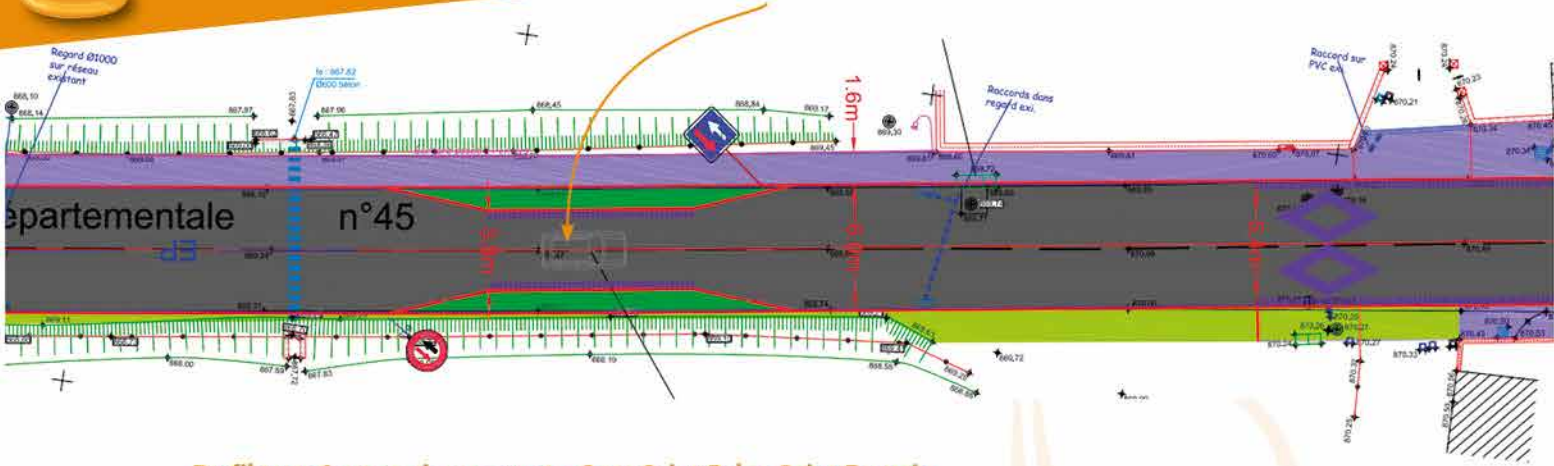
C'est l'Entreprise EIFFAGE qui a obtenu le marché pour les travaux préalables avec la pose de :

- **Réseaux** (grilles récupération des Eaux Pluviales, déplacements compteurs électriques),
- **Bordures et Trottoirs ;**
- **Écluse centrée**, passage de

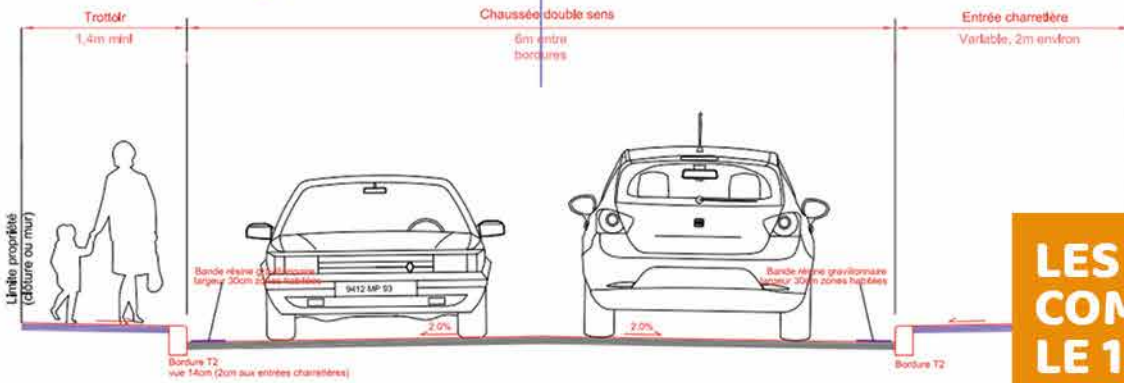
trois mètres quatre-vingts dont trois mètres vingt entre résine ;

- **Plateau traversant rampants** d'une longueur d'un mètre cinquante, d'une hauteur de dix centimètres, un replat de quatre mètres avec traversée piétonne ;
- **Prairie fleurie.**

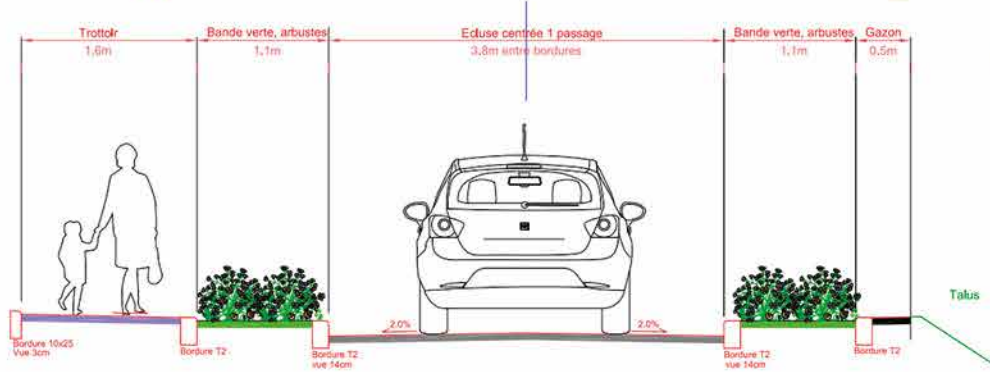




Profil type 1 en section courante. Sens Saint-Pal -> Saint-Romain



Profil type au niveau de l'écluse centrée. Sens Saint-Pal -> Saint-Romain



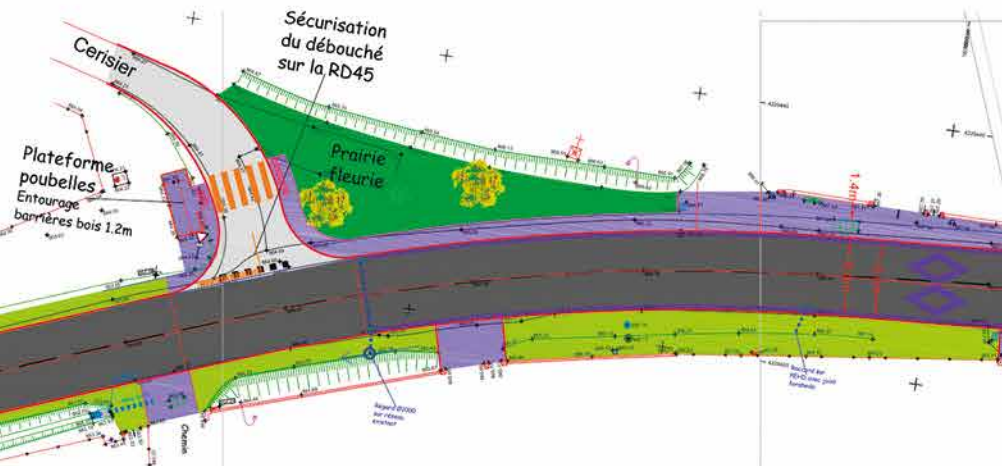
LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ LE 15 MARS DERNIER

C'est l'Entreprise Moulin retenue par le Conseil Départemental qui décaissera la chaussée, préparera l'empierrement et posera l'enrobé (150 kilos) pour le Conseil Départemental.

Ces travaux seront réalisés de façon à laisser toujours libre une partie de la chaussée. Ils se feront en deux étapes : de l'entrée du hameau jusqu'à la chicane puis des rails jusqu'au rétrécissement. Ils dureront, si tout se passe comme prévu, trois mois (jusqu'à mi-juin).

Ils auront coûté, selon les montants prévus, 311 000 € HT à la Commune. Le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes nous a accordé une subvention de 100 000 € lors de la dernière Commission Permanente le 5 Février dernier. Le Département investira dans l'opération près de 200 000 € pour la réfection de la chaussée.

Ces décisions ont été validées par le nouveau Conseil Municipal le 5 Mars 2021.





DES NOUVELLES DE L'ESPACE DE SANTÉ

Plusieurs cabinets de l'Espace de Santé sont désormais vacants suite au départ de plusieurs professionnels.

Depuis, les Élus s'emploient à trouver des remplaçants, en multipliant contacts, entretiens et visites. Il est difficile de convaincre un professionnel de santé de venir s'installer à Saint-Pal-de-Mons. C'est pour la raison essentielle suivante : notre Commune, contrairement à beaucoup d'autres communes voisines de la nôtre, n'est pas placée en Zone de Revitalisation Rurale, zone où l'État, par l'intermédiaire de l'Agence Régionale de Santé, subventionne la construction d'Espace de Santé et accorde aux professionnels de santé qui s'y installent des avantages fiscaux non négligeables.

Ainsi, les Élus mettent en place des dispositifs d'incitation à l'installation : exonération temporaire de loyer et participation au règlement des charges.

Une autre solution a été imaginée récemment pour attirer des professionnels ne voulant pas occuper un cabinet à temps plein. La Commune a choisi de gérer une salle mutualisée. Un bail commercial est signé entre l'occupant et la Commune, la somme de 7 euros par heure d'occupation

du local sera versée par l'occupant et un planning hebdomadaire d'occupation de la salle sera établi. Deux professionnelles ont répondu favorablement à la proposition : Madame Burband, acupunctrice et Madame Florysiack, réflexologue. Comme rien n'est simple, d'autres soignants (c'est le cas d'une podologue-pédicure) doivent attendre l'autorisation de leur ordre pour exercer à Saint-Pal-de-Mons.





INSTALLATION DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS

*Mani Burband
Énergétique Chinoise*

**BBA
BYE-BYE
ALLERGIES**

Mani Burband, praticienne de la méthode « **BBA-Bye-Bye Allergies** » niveau III vient de s'installer au Pôle Médical.



Elle a été diplômée de Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC) en 2005 à l'Institut Shao Yang à Lyon, selon le programme de l'Université de Cheng Du de la République Populaire de Chine. Elle est également titulaire d'un Diplôme Universitaire de Sophrologie à l'Université Jean Monnet à Saint-Étienne.

*Pour la contacter,
il est possible de la joindre au secrétariat
au 04 71 56 45 45 ou par mail à
meihua42@protonmail.com*

AUDIO PROTHÉSISTES

Un Couple d'Audio Prothésistes de Lyon, installé également à Tence, Le Chambon-sur-Lignon et Saint-Agrève, va proposer dès l'été des rendez-vous personnalisés au sein de notre Espace de Santé.

Le 100 % Santé avec un reste à charge à 0 € est possible quand la Sécurité Sociale et un Contrat de Mutuelle Responsable sont présents. Vous pourrez dès maintenant vous inscrire auprès du Secrétariat de l'Espace de Santé, et de Nathalie en particulier, afin d'en connaître toutes les modalités. Plus besoin d'attendre et de se déplacer, votre Audition sera sous bonne Protection.

Tél : 04 71 56 45 45



*Florence
Florysiack
Varenne*

**RÉFLEXOLOGIE
AROMATIQUE**

Madame Florence Florysiack Varenne a rejoint les praticiens de santé de l'Espace de Santé.

Réflexologue Aromatique, certifiée et diplômée de l'Institut International de Réflexologie, elle applique la Méthode Eunice Ingham.

C'est une médecine complémentaire à la médecine générale. Elle consiste à stimuler par un toucher spécifique des zones et des points précis, présents sur les pieds et les mains, qui correspondent aux organes, aux glandes et aux différentes parties du corps humain.

Elle favorise la circulation sanguine et nerveuse, relâche les tensions physiques et psychiques et apporte un bien-être global au patient. Cette technique douce s'adresse à tous les âges, en adaptant la durée des séances.

Elle a également suivi une formation d'aromathérapie. Elle utilise des huiles essentielles lors de ses soins, principalement pour apporter la détente et le lâcher prise pendant et entre les séances.

*Elle reçoit actuellement sur rendez-vous
au 06 50 47 49 78.*



CANTINES SCOLAIRES ET GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

La restauration scolaire est un lieu de détente et de convivialité pour les enfants et un moment pour décompresser. Nous sommes conscients que, depuis cette période de la COVID-19, nous demandons beaucoup d'adaptation aux enfants. Il est donc essentiel de maintenir au mieux ce nouveau fonctionnement garantissant au maximum la sécurité des enfants, des restaurateurs et des agents.



Les plages horaires et le nombre de services sont adaptés de manière à limiter le flux et la densité d'occupation des lieux de restauration.

Aujourd'hui, notre service cantine concerne, pour les 2 écoles, environ 120 enfants.

À l'École Publique « Marcel Aymé », compte tenu de la configuration des locaux, 5 services de restauration au sein de l'école sont proposés afin de limiter le brassage et le mélange de classes. À l'École Privée « Saint-Joseph », nous avons choisi de continuer la restauration au sein même de l'établissement. Une salle a été aménagée pour les classes de maternelles afin de laisser aux enfants le temps de manger et d'éviter les trajets pour se rendre sur un autre lieu de

restauration. Pour les plus grands, une collaboration avec deux de nos restaurateurs a été mise en place. Les repas sont pris au restaurant avec une cuisine locale très appréciée des enfants.

Cette solution a un intérêt économique pour nos restaurateurs durement touchés par cette crise sanitaire.

Nos agents jouent un rôle primordial dans ce combat contre la Covid 19. L'aération des espaces et la désinfection soigneuse des locaux et du mobilier font partie désormais de leur quotidien : un surcroît de travail et d'adaptation pour notre personnel de cantine.

Dans l'attente de jours meilleurs... privilégions la sécurité sanitaire !



PURIFICATEURS D'AIR

La Commune a acheté et fait installer, par l'Entreprise AFC Hygiène et Sécurité de Sainte-Sigolène, deux purificateurs d'air destructeurs puissants de microbes : un pour chaque cantine de chaque école, soit au total 4 646 € Hors Taxes. Ces dispositifs complètent la panoplie des mesures déjà prises pour éviter aux élèves, pendant le repas, tout risque de contagion, y compris par la Covid-19. Financé à 80 % par la Région, le reste à charge pour notre Commune est de 900 €. C'est l'une des mesures parmi d'autres venant renforcer la protection de nos Enfants.



ÉCOLE PUBLIQUE

Marcel Aymé

À l'École Publique de Saint-Pal-de-Mons, les 119 enfants ont repris le chemin de l'école avec enthousiasme.

Les conditions sanitaires sont strictement respectées. Les enfants se lavent les mains avant chaque entrée en classe, avant et après le repas à la cantine. L'école est nettoyée et désinfectée tous les soirs. Les enfants de plus de 6 ans portent le masque ainsi que tous les adultes rentrant dans l'enceinte scolaire.

Malgré la crise sanitaire, les enseignantes ont préparé de nombreux projets qui s'adaptent.

À Noël, le Père Noël masqué a posé son traîneau près de l'école pour rendre visite aux enfants. Il a apporté des cadeaux et des papillotes.

En Janvier, les CM vont commencer un cycle basket offert par le Basket Club Sigolénois. Ils se rendent au gymnase et profitent de l'enseignement d'un professeur de sport. Les enfants de CP, CE1 et CE2 vont

découvrir le chant choral avec une professeur de l'École de Musique des Marches de Velay dès Février.

En Mars, les élèves de CP, CE1, CM1 et CM2 se rendront à l'Ozen, la piscine de Monistrol-sur-Loire.

Tout au long de l'année, d'autres activités seront proposées aux élèves de tous les âges.

2021 commence et l'équipe enseignante de Lichemiaille et les élèves espèrent qu'elle sera meilleure que l'année précédente.

ÉCOLE PRIVÉE

Saint-Joseph

Lundi 1^{er} Septembre, animation aux abords de l'école : c'est la rentrée des classes pour les enfants de PS2 à CM2.

Petits et grands ont retrouvé le chemin de l'école. Chacun et chacune avait hâte de retrouver ses copains et copines pour partager les souvenirs de vacances.

Le Jeudi 3 Septembre, c'était la rentrée des TPS (2 ans).

7 sont déjà rentrés et seront bientôt rejoints par des petits copains dans les semaines à venir. En Janvier les TPS seront 15.

Dans l'équipe pédagogique, nous avons accueilli une nouvelle enseignante Élodie qui nous vient du Mazet Saint-Voy et qui assure la décharge de Bernadette.

La répartition pédagogique est la suivante :

TPS/PS (Bernadette et Élodie),

MS/GS (Ana),

GS (Christine),

CP (Christelle),

CE1/CE2 (Isabelle),

CE2/CM1 (Marie-Claire),

CM2 (Myriam).

Nadine, Mireille et Denise sont fidèles au poste ainsi que Fatima, AESH (Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap).

Maud est arrivée le 1^{er} Octobre en tant qu'AESH. Elle nous vient de Pont-Salomon.

Voilà, c'est reparti pour une nouvelle année, mais cette fois masquées.



PROJETS POUR CETTE ANNÉE SCOLAIRE

TRIMESTRE 1 :

Concours de crèches en lien avec l'APEL départementale

TRIMESTRE 2 :

Méditation / Bien-être

TRIMESTRE 3 :

Land'art / Jardin Zen

« LES PETITS JAUNES »

L'association « Les Petits Jaunes » est une association créée durant l'été 2017. Elle rassemble une quinzaine de jeunes San Palous d'une moyenne d'âge de 20 ans.



Cette association, présidée par Alexandre Roberton a pour objectif d'animer et de faire vivre le village en organisant des événements sportifs et des soirées ouvertes à tous. Chaque année, durant le mois d'Avril, un bal est organisé dans la salle des fêtes mise à disposition par la Mairie. Un tournoi de football a généralement lieu le premier samedi de Juillet. Lors de précédentes vacances d'été, un tournoi de pétanque avait pu être réalisé. Ainsi, l'argent récolté permet à ce groupe de jeunes de profiter de belles vacances tous ensemble. L'association « Les Petits Jaunes » souhaiteraient par la suite, pouvoir organiser un banquet des classes.

Mail : contact.lespetitsjaunes@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/lespetitsjaunes/>

CLUB ADOS

Une nouvelle Directrice

Je me nomme Graziella MOURIER. Je viens de Saint-Victor-sur-Loire. J'ai 33 ans, je vis en concubinage et j'ai 2 filles : une de 3 ans et la deuxième de 7 mois.



En 2014, j'ai décidé de faire une formation Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport-Activité pour Tous (BP JEPS APT), sur Lyon pendant 2 ans en alternance où j'ai travaillé pour un Club de sport (Volley) basé à Montbrison (42). J'effectuais les entraînements de 3 à 45 ans, le coaching, la préparation des entraînements, des interventions en milieu scolaire (TAP) et des mises à disposition dans d'autres Clubs, ainsi que pour le Comité de Loire de Volleyball.

Ensuite, en 2016, j'ai continué avec une autre formation BP JEPS Sport collectif Spécialité Volley, même principe mais dans un autre Club de Volley situé à Villars (42) avec en plus des interventions dans une section Volley dans un Collège.

En 2018, j'ai commencé une formation de Directrice d'Accueil Collectif de Mineurs sur l'Étrat (42) pendant 6 mois.

À la recherche d'un travail, j'ai occupé un poste de Directrice de Centre de Loisirs sur Rive-de-Gier jusqu'en Avril 2020. Puis en Janvier 2021, j'ai obtenu un nouveau travail à Saint-Pal-de-Mons en tant que Directrice du Club Ados.

Mon objectif principal est de faire revenir les jeunes au Club.

Ensuite j'ai d'autres objectifs comme : créer un espace convivial, favoriser la responsabilisation et l'autonomie des jeunes.

Graziella Mourier,
Directrice du Club Ados

ATELIERS ARTS PLASTIQUES

Nous créons, nous transformons, nous fabriquons... pour développer le sens créatif et évolutif des enfants, des pré-ados et des adultes.

Dessin, peinture, sculpture, pâte à papier...

Local sous la Médiathèque de Saint-Pal-de-Mons

Tarifs :

Enfants : 50 € pour l'année
le Mercredi de 16h30 à 18h00

Pré ados : 10 € la journée
de 10h00 à 16h00

Adultes : 20 € la journée
de 10h00 à 16h00

+ adhésion à Culture et Loisirs :
7 € /enfant et 14 € /adulte

Contacts :

Anie Dupuy : 06 41 26 52 52
ou Mairie de Saint-Pal-de-Mons :
04 71 61 01 51





LA VIGILANTE

Ceux qui font vivre le foot à Saint-Pal

Le Club la Vigilante section Foot grossit d'année en année chez les jeunes et cela grâce à une bonne organisation des dirigeants, de plus en plus nombreux, et des bénévoles, investis qui ont envie de transmettre leur passion du football.

Cette saison 2020/2021, les U6/ U7 (2014/2015) sont au nombre de 20 licenciés. Ils sont entraînés le Mercredi de 14h30 à 16h00 par Sylvain Paulet, Alexandre Coste et Vincent Rey. Pour les plateaux du Samedi, ils sont coachés par Guillaume Saby et Thomas Bonny. Les U8/U9 (2012/2013) sont 26 enfants. Ils sont entraînés le Mercredi de 16h00 à 17h30 par Sylvain et Christophe Paulet. Amélie Ravel et Vincent Rey pour les plateaux du Samedi. Les dirigeants sont Christophe Paulet et Thomas Chanteloube.

Les U10/U11 (2010/2011) sont 22 joueurs (dont 3 du club de Saint-Romain-Lachalm). Ils sont entraînés le Lundi de 17h00 à 18h00 par Frédéric Berthon, Gregory Garrier et Vincent Rey.

Un service d'accompagnement est mis en place par le Club puisque Magali Berthon ou Gwenaëlle Lardon vont récupérer les enfants à l'École Saint Joseph à 16h30 pour les emmener à l'entraînement du Lundi. Un second entraînement leur est proposé le Mercredi de 17h00 à 18h00 avec Frédéric Berthon, Sébastien Aulagne, Amélie Ravel, Gregory Garrier et Vincent Rey. Ces enfants sont coachés le Samedi par Pierre Tryoulère. Depuis cette année, Frédéric Berthon entraîne les jeunes gardiens le Mercredi de 15h45 à 16h30.

Les U12/U13 sont 15 enfants (plus 3 enfants du Club de la Séauve/ Semène). Ils sont entraînés les Mardis de 17h30 à 18h45 par Gregory Lassablière, Xavier Sagnol, Fabien Alarcon ainsi que de Roland Depeyre (Président du Club). Les enfants s'entraînent également le Vendredi de 18h00 à 19h30 avec les mêmes coachs, présents aussi le Samedi lors des matchs.

Pour le bon déroulement des entraînements, des plateaux et des matchs, toute une logistique est mise en place. C'est le rôle de Magali Berthon, secrétaire du Club mais aussi correspondante des équipes jeunes. Elle a une formation pour la section jeunes au siège du District.

À la demande des joueurs, le Club a changé d'équipementier. Cette année, tous les licenciés du Club sont désormais équipés en Puma. Le club offre un goûter avant les vacances de Noël et un second avant les grandes vacances. En principe, deux réunions sont organisées avec les différents dirigeants des catégories jeunes du Club pour faire le point.

Tous les dirigeants du Club sont sur le même objectif : le plaisir avant tout !

Les membres du Bureau tiennent à féliciter et à remercier tous ces dirigeants bénévoles, qui donnent de leur temps et sans qui le Club ne pourrait pas fonctionner correctement.

*Magali Berthon,
Secrétaire de la Vigilante Foot*



CLUB DE LECTURE DE SAINT-PAL-DE-MONS

Pour donner un prolongement à nos lectures,
Pour partager nos émotions et nos coups de cœur,
Pour découvrir de nouveaux auteurs ou d'anciens que l'on a oubliés,
Pour essayer d'approfondir notre approche des textes (écriture, construction, découpage).

Rencontres 2020-2021 le Mercredi à 20h00,
au local de Culture & Loisirs sous la Médiathèque.



LES PÉNÉLOPES

Ce sont cinq voix à cappella.

Groupe autonome, nous travaillons des reprises de chansons françaises ou anglo-saxonnes selon une trame choisie ensemble.

C'est aussi un travail sur la voix, la respiration et l'apprentissage du contre-chant. Il est enrichi par divers exercices et stages avec des professionnels... Mais c'est surtout un vrai plaisir de se retrouver autour du chant !



Les cours ont lieu le Mardi soir de 19h30 à 21h00
au local de Culture et Loisirs sous la Médiathèque.



Venez découvrir notre
travail
et vous joindre
à nous si le
« chœur » vous en dit !

CONCERT RÉO MUSIC

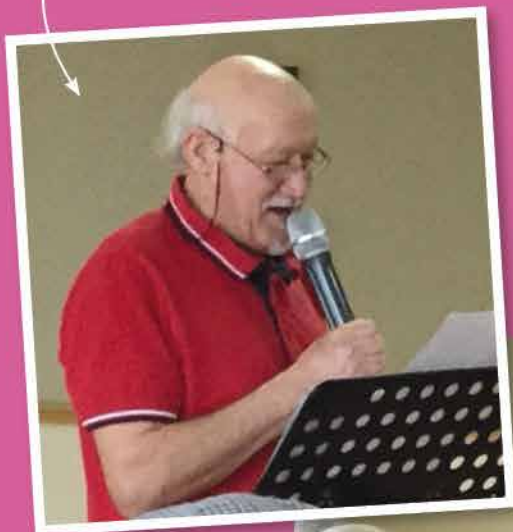
Thierry Réocreux



Réo à la Maison de Retraite

À la Médiathèque, le Vendredi 31 Janvier 2020, à 20h00 un concert de Thierry Réocreux a eu lieu. Il avait accepté de se rendre, auparavant, à la Maison de Retraite. Dans les deux lieux, le public fut séduit par la personnalité du chanteur et musicien et par sa virtuosité. Il joue de cinq instruments (contrebasse, basse, ukulélé, banjo et harmonica). Il a des compositions personnelles ou musiques de genre (jazz, blue grass, électro...). Les volontaires ont dansé le tango, le twist et le madison.

*L'animateur,
Jean-François Convers*



« FARIBOLES ET CHANSONS EN PATOIS »

Le Vendredi 14 Février 2020 à la Médiathèque de Saint-Pal-de-Mons, Jean-François Convers, a amusé son public pendant deux heures. C'est en leur lisant, en patois local, des fariboles (histoires légères et drôles) et en leur faisant chanter des chansons traditionnelles du répertoire local occitan qu'il a fait revivre, pour eux et avec eux, un aspect de la culture franche et rugueuse qui a été celle du public quand il était plus jeune. L'atmosphère créée a été particulièrement chaleureuse.

Le public





TOURNOI DE FOOTBALL

organisé par la
Vigilante Foot
le 18 juillet 2020

Un tournoi de football a été organisé pour les joueurs adolescents et adultes des différentes sections du Club et pour leurs supporters. Il se déroulait au BUM et au Stade de Football. L'ambiance y fut chaleureuse.

MARCHÉ ARTISANAL

organisé par l'Association
des commerçants San Palous
le 18 Juillet 2020

Dans le Bourg déjà rénové : Place Saint-Marc, Rue Centrale et Place de l'Église. Le bar-restaurant Convers et le Bar de la Mairie ont pu servir leurs clients sur les terrasses. L'ambiance y fut cordiale.



*Les terrasses
réaménagées*

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 29 Août 2020, différentes associations se sont retrouvées dans le Parc Sarrand pour le forum des associations. Le public était au rendez-vous pour s'inscrire ou renouveler leur adhésion aux diverses activités proposées. Il a également pu profiter d'une animation faite par la country San Paloune.



SPECTACLE

de la Compagnie « Poudre d'Esperluette »

Aucun regret pour le nombreux public venu profiter Samedi 29 Août 2020, au Parc Sarrand, d'une heure d'histoires vivantes et adaptées autant aux enfants qu'aux adultes tout en faisant référence aux lieux et aux bruits environnants.

En effet, Marie-Pierre TOURON de la Compagnie « Poudre d'Esperluette » a su embarquer, entre autres, petits et grands dans les gorges de la Dunière à Laval. Ce conte était illustré de magnifiques planches peintes par un artiste local rangées dans une vieille valise faisant office de Kamishibai (petit théâtre portatif

japonais où l'on fait défiler des images).

Le gouffre de Loulette était également évoqué dans les aventures du Marquis de Rochelambert. D'autres histoires, toutes ponctuées par une mélodie à l'accordéon, a su séduire les plus jeunes comme Jack et le haricot magique ou les épopées du grand méchant loup qui avait la gastro.

Cette manifestation était financée par la DRAC Auvergne/Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif « Prendre l'air (du temps) » en partenariat avec la Médiathèque.



Kamishibai

Les producteurs de miel



Fabricant de paniers en tiges de noisetiers



Le sculpteur de visages sur bois

MARCHÉ DE NOËL des producteurs et des artisans

Il s'est tenu les 19 et 20 Décembre 2020. Celui-ci était destiné à « épauler » les producteurs et artisans du secteur alimentaire éprouvés par les mesures sanitaires. Un petit comité de personnes déterminées l'a organisé.

Créations de nos services techniques



ANIMATIONS



Retraite
aux flambeaux



Préparation de la soupe Thaï



Vendredi soir
La fanfare
du Lizieux



Repas soigneusement préparé
par ces Dames du Basket



L'harmonie
de Golene

La fanfare de Lapte



Les musiciens de rock



Les spectateurs du concert



VOGUE

Malgré les craintes, elle a eu lieu et a trouvé son public. Son succès est gratifiant pour ceux qui ont contribué à sa réussite et a donné raison à celles et à ceux qui voulaient la maintenir.

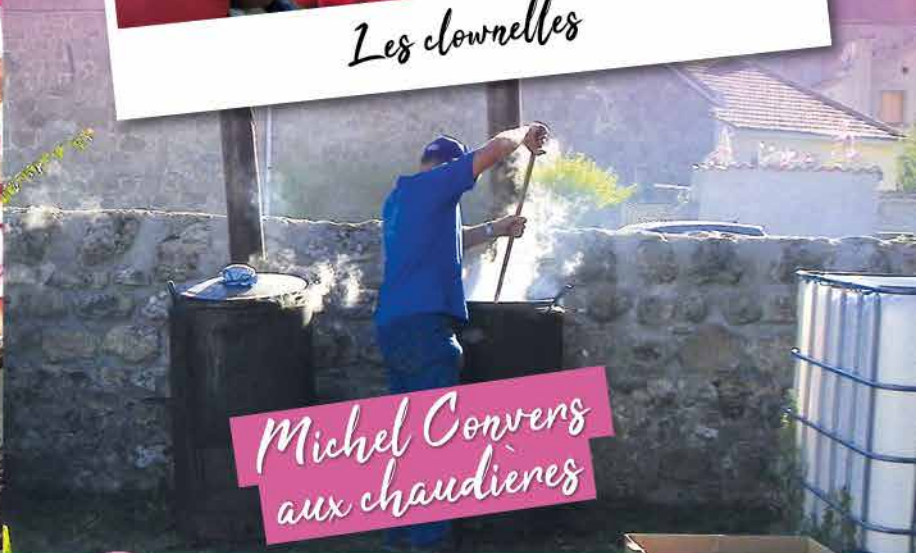
Pour empêcher les risques de contagion, il a fallu annuler deux animations habituellement très suivies : le défilé des chars et le bal populaire. La vogue a été maintenue grâce à l'investissement de nos Services Techniques pour la logistique, grâce à la détermination de certains commerçants et de la Vigilante Basket pour assurer repas et boissons et grâce à la bonne volonté du Maire et de quelques élus. La Soupe aux choux a été faite et le Défilé aux flambeaux réalisé. Grâce à la gaieté et au punch des harmonies, fanfares et artistes de concert ainsi qu'à la disponibilité du public, l'ambiance de fête joyeuse et conviviale a été assurée. Les forains, dans une nouvelle configuration de stands, ont vu venir à eux des clients.



Les clownelles



Michel Convens aux chaudières





EXPO ART' TERRE DU BOURG

Les 10 et 11 Octobre 2020, 14 créateurs exposaient à Saint-Pal-de-Mons

Dans le cadre d'une collaboration avec l'Association Art'Terre du Bourg, la commune de Saint-Pal-de-Mons avait mis à la disposition de celle-ci, deux salles municipales. Les mesures de protection sanitaire avaient été prises et le flux des visiteurs régulé. De nombreuses personnes sont venues admirer les productions de ces artistes, profitant des explications très intéressantes qu'ils (elles) donnaient sur leur art, leur(s) technique(s) souvent très personnelle(s). Plusieurs modes d'expression étaient présents : céramique, vitrail, sculpture, calligraphie, aquarelle... Tous ont captivé leur public.

Cette exposition intitulée « L'Envol » était la première d'une série qui se renouvellera, à l'avenir, à la même époque, tous les deux ans, en alternance avec le Marché aux Paniers. D'ici là, Art'Terre du Bourg (64 artistes adhérents) aura son siège social à Saint-Pal et des salles pour y réaliser expositions, démonstrations, stages, spécialement dans la Maison Sarrand devenue Maison des Arts, une fois celle-ci réhabilitée.



Créature en céramique



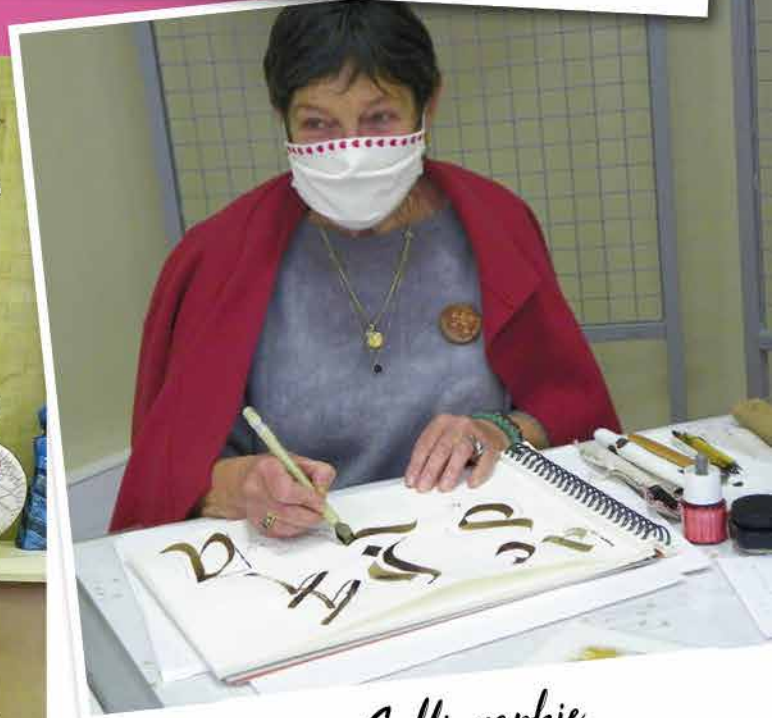
Pots en
ceramique



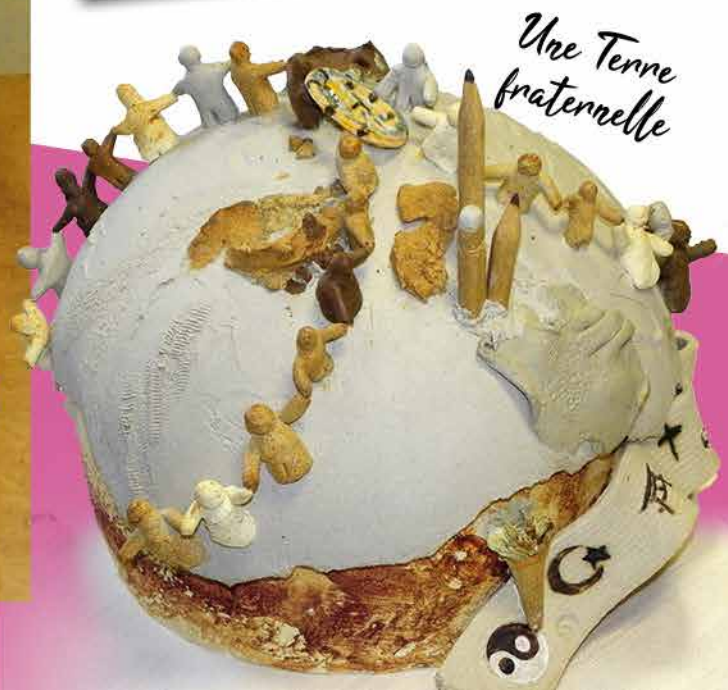
Travail du cuir



Ceramiques
Raku



Calligraphie



Une Terre
fraternelle



CHANGEMENT DE LOCAL pour l'Assistante Sociale

L'assistante sociale Madame Marie-Agnès Celle a changé de locaux. Elle ne sera plus présente au premier étage de la Mairie. Elle a déménagé au premier étage de la Médiathèque pour assurer ses permanences les Mardis de 9h30 à 11h30.

Elle est joignable au 09 67 35 41 73.

Pour la joindre hors permanences, il est possible de contacter le secrétariat : 04 71 07 40 90 (Service Social Sainte-Sigolène).

CARTE DE PÊCHE

2021 : Besoin d'un nouveau challenge !... Procurez-vous une carte de pêche.

La délivrance des cartes de pêche est désormais possible à l'Office de Tourisme de Saint-Pal-de-Mons.

Plusieurs types de cartes sont proposés :

annuelle (Haute-Loire ou Interfédérale), découverte, journalière, hebdomadaire...

Renseignements : 04 71 75 06 60



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

ORANGE est en charge du déploiement du Réseau Fiber To The Home (Fibre Optique jusqu'au Domicile) sur notre commune pour le compte d'Auvergne Très Haut Débit.

Dans le cadre de la « Vie de ce réseau » et après de nombreuses interventions de la Commune, l'Entreprise d'infrastructure Fiber To The Home Auvergne Très Haut Débit (F.T.T.H. - A.T.H.D.), a missionné l'Opérateur historique au travers de plusieurs demandes, pour étendre son réseau sur des Zones en « raccordement à la demande ».

- Une première demande concerne Les Saint Martin, Le Boscalichet et Orcines ;
- Une seconde demande concerne notamment Les Pinatelles, Flaminges, Les Meynis, Terrières, Le Pont de la Vache, pour arriver jusqu'au Moulin du Pré ;
- D'autres demandes finalisées concernent plus particulièrement Le Buisson, Tirevolet et la Fayolle.

Dans le cadre du déploiement de ce réseau, ORANGE utilise les infrastructures existantes et parfois dans certaines zones, le renfort de celle-ci est nécessaire, voir même la création de nouvelles infrastructures s'imposent.

De ce fait, la Commune a participé en ce début d'année à un tour d'horizon des différents projets envisagés, pour pouvoir répondre à l'ensemble des demandes et pouvoir déployer ainsi la Fibre dans les meilleurs délais.



N'oubliez pas !

Enregistrez votre demande directement sur auvergnumérique.fr
N'hésitez pas non plus à nous faire suivre votre demande en copie, nous essaierons de vous accompagner.



À VOUS DE DEVINER !

Où se situe le village en première page de couverture ?
Réponse : dans le prochain Bulletin Municipal.



STÉPHANE MARTORELL, le spécialiste de l'hydro dipping à Saint-Pal-de-Mons

Stéphane Martorell habite à Saint-Pal-de-Mons depuis 15 ans, au lotissement du Levant. Il est marié et père de 2 enfants dont Lenny en situation de handicap sévère. Pour pouvoir s'occuper de son enfant, il s'est installé à son compte en tant qu'autoentrepreneur plâtrier peintre en 2014, ce qui lui permet de gérer son planning en fonction des besoins de sa famille.

En parallèle, il s'est récemment lancé dans une nouvelle activité : l'hydro dipping. Étymologiquement : hydro = eau + dipping = tremper. L'hydro dipping est un procédé d'impression par pression de l'eau. Cette méthode consiste à immerger dans un bain d'eau un objet recouvert d'un film hydro soluble. Pendant le trempage et au contact d'un solvant, le film encré se dépose sur la pièce en y épousant toutes ses formes.

Cette méthode s'applique sur un grand nombre de supports tels que le bois, le plastique, le verre, la fibre de verre, la céramique, le métal... Il existe de nombreux choix de films (camouflage, animal, carbone, effet bois, effet métal, géométrique, flammes...)

Une page facebook « hydrodipping43 » a été créée, où il poste régulièrement photos et vidéos de son travail.

Pour le moment, il exerce à son domicile. Les devis sont personnalisés, tout dépend du projet, du volume et de l'état initial de la pièce à orner.

Stéphane Martorell
Tel : 06 50 12 20 51
Mail : martorell.stephane@laposte.net
f « hydrodipping43 »



*Impression
sur bouteille*



Impression sur un réservoir de moto



BAR DE LA MAIRIE



Michel et
Marie-Pierre
Seux



LE BAR DE LA MAIRIE

Tel qu'il fonctionnera quand les conditions d'ouverture seront redevenues normales.

Ouvert depuis le début de l'Été 2020, le Bar de Marie-Pierre et Michel Seux (Place de l'Église) diversifie son offre avec plusieurs formules de repas.

Il continuera à ouvrir, pour le bar, de 6h30 à 20h00 du Lundi au Samedi et le Dimanche de 6h30 à 13h00.

Côté repas, diverses propositions :

- Le Vendredi et le Samedi soir, à la demande : « Steak frites salade » ;
 - Le 1^{er} Samedi du mois, à partir de 9h00, « Casse-croute » à réserver et à manger sur place ou à emporter (avec andouillettes, tripes, tête de veau etc.) ;
 - Tous les midis, du Lundi au Vendredi : « Repas de l'ouvrier » ;
 - Tous les Mardis : « Café-tricot/crochet » (avec pâtisseries).
- Régalez-vous bien !

Tél. : 06 83 55 05 95

PROFESSION MENUISIER

Un nouveau commerce
à Saint-Pal-de-Mons

Le 2 Juin 2020 s'est installé, à Barthou, le long de la Route Départementale 500, en face de Mecaloc, Profession MENUISIER. Il propose les produits suivants : fenêtres, volets, portes, pergolas, portails et clôtures... Un technicien conseil, Monsieur Pierre Chambonny, vous reçoit à l'agence, du Lundi au Vendredi, de 9h00 à 19h00.

Tél. : 04 71 75 91 27 ou 06 10 41 17 60



« MA CABANE SUR MARS »

Des produits de la nature à découvrir.

Il récolte des baies des forêts (alises, sorbes, cormes), bruyère, cistre (fenouil), cynorhodon... sureau. Il fabrique avec celles-ci des confitures, gelées, tartinades... et condiments.

Il est venu chez nous en automne et reviendra au printemps sur notre Place de l'Église, les jours de marché.

Ma Cabane sur Mars
Le Vernet 07320 Mars (Ardèche)
Mail : macabanesurmars@outlook.fr



FLASH INFO

**LA COMMUNE RECHERCHE DES PAYSANS,
DES MARÂCHERS OU DES PRODUCTEURS
POUR EXPOSER SUR LE MARCHÉ
LES JEUDIS ET DIMANCHES MATINS.**

Si vous connaissez des professionnels ou
si vous êtes vous-même intéressé,
n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie
au 04 71 61 01 51 ou par mail à contact@mairie-saintpaldemons.fr.

Venez profiter de notre nouveau bourg aménagé !

PÈLERINAGE DE LAVAL

Au Lundi de Pentecôte, plusieurs pèlerins avaient pris les différents chemins qui mènent jusqu'à la belle Chapelle de Laval. Aucune célébration n'a eu lieu mais chaque personne a pu se recueillir ou écrire quelques lignes sur le cahier déposé sur l'autel. À l'extérieur de la Chapelle, les tables de pique-nique mises à disposition ont permis de partager un repas en toute convivialité.



RÉNOVATION DU BLASON



L'ORIGINE DES COMMUNAUX

Dans notre montagne d'entre Garonne, Rhône et Val de Loire, château-d'eau de tant de rivières qui se jettent dans ces grands fleuves, les gaulois connaissaient un statut spécial pour certaines terres, que les Romains respecteront, sous le nom de *cotericum*. C'était une terre collective, et personne, si puissant fut-il (en latin le *rex*, gaulois *rix*, germain *ric*) ne pouvait l'accaparer, ni en lever impôt ou rente.

La chose date peut-être de bien auparavant, du temps des Ligures, et ainsi fut scellée alliance, un accord entre ceux qui étaient déjà là, et les nouveaux aux armes de fer. Les choses étaient en équilibre, les Romains ne s'en embarrassèrent point. Le créole latin de notre endroit, qui mêlait tant de gens divers, parla de *coderc* en Auvergne et Languedoc, de *coerc* en Yssingelais et Nord-Vivarais. Ils firent mieux. De tout l'Empire et au delà, par droit bien établi ou de force, il s'en trouva beaucoup pour venir se tailler leurs petits royaumes, qui étaient valorisés (comme l'on dit aujourd'hui) par un peuple sous statut de servitz (latin *servitium*, statut

d'esclave). Des communautés purent se défendre du seigneur, et préserver leur *cumina*, leur bien collectif, sur lequel aucun seigneur n'avait droits.

Certes, il n'y a pas de seigneur sans terre, puisque seigneur veut dire propriétaire, mais, quitte à contrarier les médiévistes enfermés dans le modèle Franc, chez nous, il y eut bien des terres sans seigneur. Sans maîtres, donc sans taxes et impôts. Que de monde en a pu vivre !

Les *cuminas* furent légalisées en 1884 à l'occasion de la création du régime juridique des communes. Aujourd'hui, les « communaux ou biens de section » existent encore. À Saint-Pal-de-Mons,

c'est la Commune qui paie les impôts fonciers sur ces parcelles et c'est elle qui organise le vote des habitants des villages qui les possèdent en commun, quand l'un d'eux souhaite en acheter une partie. L'argent récolté sert à aménager les voies qui desservent ce hameau.

Depuis 2013, pour en faciliter la gestion, il est organisé, sous l'autorité du préfet, un transfert des biens de section aux communes.

*Jean-Yves Rideau
(grand connaisseur
de la culture occitane)*



*Le Communal du
Vivien aménagé par ses
habitants*

À LA DÉCOUVERTE DES ÉCOLES D'AUTREFOIS

dans le Bourg de Saint-Pal-de-Mons

Le Samedi 19 Septembre, Daniel Durand, historien local, au cours d'une balade qu'il conduisait et au pied des bâtiments qui abritèrent des classes, a expliqué l'histoire de l'école primaire dans le bourg de Saint-Pal-de-Mons de 1834 à 1956.

Au premier arrêt, il a ainsi rappelé la naissance dès 1834 sur l'actuelle place Saint-Marc, d'une « École Communale » (dans un bâtiment depuis détruit) à la suite de la loi Guizot, créant des écoles de garçons dans les communes de plus de 500 habitants. Pendant cinquante ans, cette École « Publique », tenue d'abord par des instituteurs laïques puis ensuite par des Frères, coexista avec des établissements religieux pour les filles, dirigés par les sœurs de Saint-Joseph (école privée actuelle) et celles de la Croix (à l'emplacement de la Maison de Retraite). L'arrêt suivant fut pour

les locaux de l'actuel Club du 3^e âge, qui abritèrent après 1889, l'École Privée des Frères. Ceux-ci la fondèrent après les lois Ferry et Goblet (1881 et 1886), qui créèrent l'enseignement « public, obligatoire gratuit et laïque » pour les garçons et les filles.

Après un arrêt sur la place du village pour voir la Maison Bonche, dans laquelle la Mairie installa pendant dix ans (1890-1900) l'École Publique dans un appartement exigü, les participants se dirigèrent en bas du village, rue des Cévennes, pour voir la « Maison Robin », achetée

par la Mairie en 1903, aménagée en école publique et qui ferma en 1956. (Elle est aujourd'hui, transformée en immeuble HLM.).

À la fin de la promenade, pour compléter le tableau, Daniel Durand aborda les débats autour des « Écoles Publiques de hameaux ». Lichemiaille fut le seul à en avoir une. Il évoqua le rôle des Béates, congrégation de filles n'ayant pas prononcé de vœux, enseignant aux enfants de six des hameaux (Lichemiaille, Prunières, Les Mâts, Fruges, Villedemont, Laval) le catéchisme et des rudiments de lecture, écriture et calcul. Cela se passa entre 1850 et 1910.



NAISSANCES

LE 28 NOVEMBRE 2019 :
Danaé BRUYERE VÉRICEL

LE 13 DÉCEMBRE 2019 :
Jenna Ellina PLOTON

LE 16 DÉCEMBRE 2019 :
Jules Bastien Matthias CARROT

LE 16 DÉCEMBRE 2019 :
Alyzée GUYENOT

LE 22 DÉCEMBRE 2019 : Rémi Michel Bernard **POULY**



LE 28 MAI 2020 : Zoé **FOURNEL**



LE 2 JUIN 2020 : Romane Lydie Anne **WISNIEWSKI**



LE 14 JUIN 2020 : Mattéo Gilbert Luigi **CARLETTA**



LE 6 JUILLET 2020 : Noé **GUTTERMANN**



LE 5 AOÛT 2020 : Nolan Jean Felix **CHAVANA**



LE 14 JANVIER 2020 :
Tim GRANDIA DANDELLOT

LE 7 FÉVRIER 2020 :
Mylan CALCAGNI

LE 14 MARS 2020 :
Andréa Luna Julia GRAND

LE 2 AVRIL 2020 :
Mattéo Ryan HELMER

LE 16 AVRIL 2020 :
Laurenne Pandore Maguy DEMEESTERE

LE 2 MAI 2020 :
Théo ROURE

LE 19 JUIN 2020 :
Alba BARALON

LE 31 JUILLET 2020 :
Bastien Iselin Yohan MICHEL

LE 30 OCTOBRE 2020 :
Élisa MEYER

LE 9 JUILLET 2020 : uneos **GUERIN**



LE 4 NOVEMBRE 2020 : Noéline **LOMBARD**



LE 31 JANVIER 2021 : Kataleya **SEUX**



MARIAGES

LE 29 FÉVRIER 2020 :

Gérald Dominique Jacques THEOLEYRE
et **Aurélie Agnès Pauline BRUEL**

LE 12 DÉCEMBRE 2020 :

Thibault HAVETTE et
Mathilde Julie Marie CUERO



DÉCÈS

LE 20 NOVEMBRE 2019 :

Marie Marthe Augusta MASSARDIER
née DRIOT,
9 Rue Saint Régis.

LE 26 NOVEMBRE 2019 :

Jean René MOUNIER,
Le Buisson.

LE 27 DÉCEMBRE 2019 :

Marie Thérèse Noëlle SALICHON,
9 Rue Saint Régis.

LE 28 DÉCEMBRE 2019 :

Suzanne Stéphanie JUST
née SCHALLER,
9 Rue Saint Régis.

LE 1^{ER} FÉVRIER 2020 :

Jean-Luc Stéphane Marius TILLON,
La Fayolle.

LE 15 FÉVRIER 2020 :

Élise Henriette Delphine GUERIN
née DESFOND,
Espinasse.

LE 1^{ER} MARS 2020 :

Marthe Joséphine FAYARD
née SAGNOL,
9 Rue Saint Régis.

LE 1^{ER} MAI 2020 :

Martine MOUNIER
née DI MANNO,
16 Lotissement de Courtanne.

LE 19 MAI 2020 :

Michel Jean-Paul ALIBERT,
La Croix du Détour.

LE 23 MAI 2020 :

Raymond Jean Simon BOUDAREL,
La Fayolle.

LE 24 MAI 2020 :

Roger Jean DESCHAVANNE,
Le Bouchat.

LE 28 JUILLET 2020 :

Raymonde Marie Catherine NEYRAN
née BONCHE,
9 Rue Saint Régis.

LE 31 JUILLET 2020 :

Joannès Aimé PREYNAT,
1 Rue des Prairies.

LE 8 AOÛT 2020 :

Denise Blandine Félicie MICHEL
née CHATELARD,
24 Rue du 14 Juillet Lichemiaille.

LE 26 SEPTEMBRE 2020 :

Jean Sébastien Louis Marie GUILLAUMOND,
Le Bouchat.

LE 16 OCTOBRE 2020 :

Marie-Josèphe Henriette VIAL
née MOREL,
7 Rue des Cévennes Le Suc.

LE 22 OCTOBRE 2020 :

Marguerite Baptista DEFOUR
née GUERIN,
4 Chemin de La Rivoire.

LE 7 NOVEMBRE 2020 :

Marinette Pierrette Josette BACHER
née BARDEL,
Les Bruyères.

LE 17 NOVEMBRE 2020 :

Lucien Louis Marie GUILLAUMOND,
Jourdy.

LE 4 DÉCEMBRE 2020 :

Marie Thérèse FOURNEL
née SOUVIGNET,
9 Rue Saint Régis.

LE 19 DÉCEMBRE 2020 :

Jean Louis Firmin FOURNEL,
9 Rue Saint Régis.

LE 22 DÉCEMBRE 2020 :

Jean Mathieu Marcel REY,
10 Rue de Pontonnet.

LE 19 JANVIER 2021 :

Anna, Marie MAISONNIAL
née FAURE,
10, Chemin de la Rivoire.

Francine Coiff'

styliste, visagiste
coiffure mixte
vêtements accessoires de mode

15 rue centrale 43620 Saint-Pal-de-Mons
04 71 66 14 90 - 07 60 68 06 08

L'atelier Beauté d'Eva

Esthéticienne

15 rue Centrale 43620 Saint-Pal-de-Mons
06 64 91 63 52

SALON DE COIFFURE

Béatrice Séauve

2, place de l'Église
SAINT-PAL-DE-MONS
04 71 66 48 76

L'atelier Beauté d'Eva

Esthéticienne

15 rue Centrale 43620 Saint-Pal-de-Mons
06 64 91 63 52



Le Chansou
Tabac

POINT MULTISERVICES

19 rue du Grand Chemin
SAINT PAL DE MONS
04 71 66 61 44



auto-ecole-bruno.com

Bruno et Patricia LEROY

06 60 28 79 85 - 06 60 09 36 30

3 agences

1 rue du Monument
43110 Aurec sur Loire
N° d'agrément : E1104321780

3bis rue du Soleil
43620 Saint Pal de Mons
N° d'agrément : E1404300020

4, rue du petit jardin
43600 Les Villettes
N° d'agrément : E1804300050

Permis B, boîte manuelle
Permis B, boîte automatique
Formation conduite accompagnée AAC
Formation AM (BSR)
Permis à teuro/jour
Récupération de points

CER

C'EST RÉUSSIR

Agr. E 0304302470 21510 01290

Auto-Ecole ROYER

A VOS COTES DEPUIS :1986

PERMIS AUTO
(Boîte Mécanique et boîte automatique)
REMORQUE
MOTO
CYCLOMOTEUR
PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE

FORMATION PISTE PRIVÉE
AUTO ÉCOLE RÉFÉRENCÉE
DATA DOCK

04 71 75 49 90

cer-royer@hotmail.fr



GARAGE

DE SAINT PAL DE MONS - SARL GARAGE FAYARD

48, rue du Barthou - 43620 Saint Pal de Mons
Tél. : 04 71 66 17 66 - Fax : 04 71 66 42 58
E-mail : garagefayard.ad@wanadoo.fr
www.ad-auto.fr

AD, LA BONNE IDÉE POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE AUTO

TEL 04 71 66 46 27
FAX 04 71 61 00 43
citroen.saint.pal@wanadoo.fr



CITROËN

SARL GARAGE MARC FAUVET
ZA Les Pins
43620 SAINT-PAL-DE-MONS

MOTRIO

simplifions l'entretien auto

GUERIN AUTO DESIGN

7 rue du 19 mars 1962 - chemin du cimetière
43620 Saint-Pal-de-Mons
Tél. : 04 71 66 71 88
guerin.autodesign@orange.fr



SECURITEST

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



CTA S^t Pal de Mons

Zone Artisanale les Pins
43620 SAINT PAL DE MONS
Tél. 04 71 66 48 15
Siret 824 059 893 00019